

NOTE SUR LA SITUATION LOCALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL



Numéro 10 - octobre 2009

La mission d'observation de la Maison de l'Emploi de Marseille, véritable outil d'aide à la décision, fournit au cours de ses interventions de l'information à destination des acteurs des mondes économique, associatif, institutionnel et politique. En interne, elle permet d'orienter le plan d'action de la MDE. Cette note est la synthèse d'une rencontre mensuelle entre les membres de la gouvernance de la Maison de l'Emploi : outre le partage de données, cette rencontre permet aux différents acteurs de diffuser un discours commun sur la situation locale du marché du travail.

1. Marseille : une augmentation de 8 330 demandeurs d'emploi (cat A+B+C) en un an (source : AGAM)

A Marseille, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 13,9 % entre septembre 2008 et septembre 2009 (+ 8 330 personnes), rythme qui continue de s'accélérer. La ville compte aujourd'hui 68 218 demandeurs d'emploi cat. A+B+C. Cette croissance est toujours moindre à comparer à celles enregistrées dans les Bouches-du-Rhône (+ 16,9 %), PACA (+ 19,0 %) et la France (+ 20,8 %).

Dans le Centre Ville (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement), on compte 1 422 demandeurs d'emploi supplémentaires ; 2 719 dans Marseille Nord (13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, et 16^{ème} arrondissement) et 1 022 dans la Vallée de l'Huveaune (10^{ème} et 11^{ème} arrondissement). Les arrondissements marseillais constatant la plus forte augmentation en valeur absolue sont le 13^{ème}, le 15^{ème}, et le 14^{ème} arrondissement. Cela dit l'évolution la plus forte se constate dans le 12^{ème}, le 16^{ème} et le 13^{ème} arrondissement avec respectivement +22,9 %, +18,1 %, et + 16,1 % entre septembre 2008 et septembre 2009.

Les précisions concernant la typologie des publics demandeurs d'emploi ne peuvent pas être fournies ce mois.

2. Bouches-du-Rhône : situation départementale du marché du travail (source : DIRECCTE)

Au deuxième trimestre 2009, le taux de chômage localisé par zone d'emploi pour la zone de Marseille-Aubagne atteint 12,4 %, soit une augmentation de 0,3 point par rapport au premier trimestre 2009 et une augmentation annuelle de 1,3 point par rapport au deuxième trimestre 2008. Dans le département des Bouches-du-Rhône, les zones d'emploi les plus touchées sont : Arles, Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence. Nous pouvons donc penser que ce sont les territoires les plus industriels qui ont été les plus touchés. La zone d'emploi d'Arles connaît une augmentation très importante de son taux de chômage, elle est au deuxième trimestre 2009 au même niveau que Marseille (12,4 %)

En septembre 2009, on constate une augmentation de 20 147 DE cat. A+B+C (données brutes) par rapport à septembre 2008. L'augmentation (+ 16,9 %) est moindre par rapport à PACA (+ 19,0 %) et à la France (+ 20,8 %).

En ce qui concerne les publics touchés, entre septembre 2008 et septembre 2009, on constate toujours une augmentation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (+ 27,9 % soit + 4 469 DE). Cette augmentation est presque similaire à celle enregistrée en PACA (+28,8 %) et en France (+28,7 %).

On note aussi une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi femmes (+ 12,3 % soit + 7 467 DE). En comparaison, la demande d'emploi des hommes augmente de + 21,8 % (12 680 DE hommes de plus), une augmentation de près de deux fois supérieure à celle des femmes. Progression constatée aussi pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+ 18,9 % soit +3 497 DE).

Un tiers des demandeurs d'emploi est un demandeur d'emploi de longue durée (inscrit à Pôle Emploi depuis un an minimum).

La DDTEFP constate aussi une diminution de - 18,5 % du nombre de missions d'intérim conclues dans le département entre mai 2008 et mai 2009 (dernières données disponibles).

D'octobre 2008 à octobre 2009, le nombre d'heures de chômage partiel autorisées est passé d'environ 100 000 à 2 850 216 heures. L'écart continue de se creuser. Ce sont plutôt les grosses entreprises qui bénéficient de ce dispositif puisqu'elles sont organisées pour effectuer les demandes et traiter les dossiers. Les petites entreprises subissent aussi les effets de la crise mais souvent elles n'effectuent pas de demandes. Selon la DIRECCTE, 8 % des heures de chômage partiel demandées dans le département des Bouches-du-Rhône concernent Marseille (entreprises de nettoyage, du BTP, du commerce, de l'hôtellerie-restauration, des transports terrestres).

Entre septembre 2008 et septembre 2009, le nombre d'entrées à Pôle Emploi pour cause de licenciements économiques est en hausse de 41,1 %, hausse supérieure à celle enregistrée en région (+ 30,6 %) mais inférieure à celle enregistrée pour la France métropolitaine (+ 49,1 %).

En 2008, le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi a augmenté. On est passé de 24 plans en 2007 à 32 plans en 2008, soit 8 plans supplémentaires. En octobre 2009, le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi est de 31 alors qu'il était de 22 en octobre 2008.

La DDTEFP ne compte pas de liquidations judiciaires en octobre 2009 sur le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille.

3. Les offres d'emploi enregistrées dans les Bouches-du-Rhône et sur Marseille (DDTEFP, données départementales – Pôle Emploi, données locales)

Selon la DDTEFP, les offres d'emploi recueillies par Pôle Emploi en septembre 2009 ont diminué de - 14,1 %, par rapport à septembre 2008 dans les Bouches-du-Rhône, diminution plus importante que pour PACA (- 13,1 %) ou pour la France (- 14,9 %).

Selon Pôle Emploi, les offres d'emploi recueillies en PACA sont en diminution. Seuls le secteur des professionnels de la santé et du paramédical et celui des professionnels de

l'intervention sociale et de l'emploi ont vu leurs nombres d'offres augmenter par rapport à l'année dernière (septembre 2008/septembre 2009).

Le secteur du BTP voit son nombre d'offres chuter de -28 %, celui de l'hôtellerie-restauration de - 12 %. L'industrie est le secteur le plus touché par cette diminution avec respectivement - 28 % des offres d'emplois enregistrées en région PACA.

Les trois secteurs qui enregistrent le plus grand nombre d'offres en région PACA sont :

- La distribution et la vente
- Les services aux personnes et aux collectivités
- Les services administratifs et commerciaux.

40 % des offres récoltées par Pôle Emploi concernent des CDI, 60 % des CDD.

4. Quelques informations sur les DUE recueillies auprès de l'URSSAF des Bouches-du-Rhône (source : URSSAF)

En septembre 2009, l'URSSAF compte 24 150 DUE hors intérim sur le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille¹ (soit - 6 % par rapport au nombre d'embauches en septembre 2008). 81 % sont des CDD et 19 % sont des CDI. Le nombre de CDI a diminué de -22 % de septembre 2008 à septembre 2009, le nombre de CDD de - 1 %.

Tous les secteurs d'activités sont touchés. Les plus touchés sont l'industrie avec - 18 % de DUE enregistrées et la construction avec - 16 %. L'hôtellerie-restauration voit son nombre de DUE diminuer de - 12 %.

La majorité des DUE hors intérim a été enregistrée dans les entreprises de plus de 20 salariés (61 %). Tous les publics sont touchés par la diminution du nombre de DUE : - 13 % de DUE enregistrées pour les 25-34 ans. 35 % des déclarations d'embauche profitent aux moins de 25 ans, 26 % aux 25-34 ans, 29 % aux 35-49 ans et 10 % aux plus de 50 ans. La majorité de ces embauches restent des CDD et nous ne connaissons pas la durée des contrats.

Les embauches enregistrées dans le secteur de l'intérim ont diminué de - 26 % entre septembre 2008 et septembre 2009. Le département des Bouches-du-Rhône enregistre quant à lui une diminution annuelle de - 22,6 %.

5. Les données de l'intérim dans les Bouches-du-Rhône (source : PRISME PACA)

De juin 2008 à juin 2009, le PRISME constate une diminution de 6 685 missions conclues soit - 16 % (on est passé de 43 166 missions en juin 2008 à 36481 en juin 2009). En équivalent temps plein cela correspond à 2407 ETP en moins soit - 13,3 % par rapport à juin 2008.

Le nombre d'ETP a particulièrement chuté dans les secteurs du BTP (- 11% soit - 543 ETP), de la métallurgie (- 43, 3 % soit - 320 ETP), des équipements mécaniques (- 32 % soit - 299 ETP), des services opérationnels (- 13,9 % soit - 169 ETP), le conseil/assistance (-18,1 % soit - 165 ETP) et la construction navale (- 16,1 % soit - 163 ETP).

¹ Le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille est composé des communes de Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons.

6. Zoom sur la situation nationale (source : revue de presse AGAM)

En France, nous enregistrons un rebond de la croissance au troisième trimestre 2009 : + 0,3 %. Ce rebond n'est pas synonyme de la fin de la crise. Plusieurs indicateurs peuvent en témoigner :

- Une rechute de la production industrielle en septembre 2009.
- Des carnets de commande des entreprises qui demeurent les plus garnis et des perspectives d'investissement très faibles.
- Un indicateur de la consommation des ménages qui a cessé de progresser au troisième trimestre 2009.
- Un marché du travail qui continue de se détériorer, ce qui inciterait les ménages à épargner ou à limiter leur consommation par prudence.

Le bilan emploi au niveau national montre que seulement 5 500 emplois ont été détruits au 3^{ème} trimestre 2009 contre 85 000 destructions d'emploi au 2^{ème} trimestre et 351 500 sur une année. Selon l'INSEE, cette faible diminution est inexplicable pour le moment même si elle est en grande partie due à la reprise de l'emploi intérimaire qui enregistre une hausse de 8,6 % (soit 37 700 emplois créés au 3^{ème} trimestre), intérim qui avait été fortement touché par la crise. Malgré la reprise, le nombre d'emploi en intérim reste 30 % inférieur au nombre enregistré avant la crise. Hors intérim, l'emploi continue de reculer dans l'industrie (- 33 900 postes) et dans la construction (-15 100 postes). Sur les douze derniers mois le nombre de mises en chantier a diminué de -21 %.

Le secteur des services voit son nombre d'emplois augmenter de 6 000 emplois.

Pour faire face à la concurrence dans le cadre d'une reprise économique, les entreprises doivent augmenter à nouveau leur productivité et leur marge mais risquent de ne pas embaucher.